

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 8, 2026

The Special Senate Committee on the Building Canada Strong Act met this day at 2:15 p.m. [ET], pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Vincent Labrosse, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am ready to receive a motion to that effect.

Senator Woo: I nominate Senator Manning.

Mr. Labrosse: Are there any other nominations?

It is moved by the Honourable Senator Woo:

That the Honourable Senator Manning do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Labrosse: I declare the motion carried. I invite the Honourable Senator Manning to take the chair.

Senator Fabian Manning (Chair) in the chair.

The Chair: Senators, that was quite the surprise. Thank you and welcome. Our first order of business today will be to elect some deputy chairs. The first deputy chair will be from the Independent Senators Group. Do we have any nominations?

Senator Boehm: I nominate the Honourable Hassan Yussuff.

The Chair: Are there any other nominations? Seeing none, nominations are closed.

Senator Yussuff, you have been elected deputy chair of the committee. Is it your pleasure to take that position? I want to make sure. Honourable senators, is the motion adopted?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Congratulations. Our second deputy chair will be from the Progressive Senate Group. Are there any nominations?

Senator Cuzner: I would like to nominate Senator Duncan Wilson.

The Chair: Thank you, Senator Cuzner. Are there any other nominations? This is the final call.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 octobre 2026

Le Comité sénatorial spécial sur la Loi visant à bâtir un Canada fort se réunit aujourd'hui, à 14h15 (HE), conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour organiser les activités du comité.

[Traduction]

Vincent Labrosse, greffier du comité : Honorables sénateurs, en tant que greffier du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection à la présidence. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur Woo : Je propose le sénateur Manning.

M. Labrosse : Y a-t-il d'autres propositions?

L'honorable sénateur Woo propose :

Que l'honorable sénateur Manning soit élu président du comité.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

M. Labrosse : Je déclare la motion adoptée. J'invite l'honorable sénateur Manning à occuper le fauteuil.

Le sénateur Fabian Manning (président) occupe le fauteuil.

Le président : Honorables sénateurs, c'était toute une surprise. Je vous remercie et vous souhaite la bienvenue. Le premier point à l'ordre du jour aujourd'hui est l'élection des vice-présidents. Le premier vice-président sera un membre du Groupe des sénateurs indépendants. Y a-t-il des propositions?

Le sénateur Boehm : Je propose l'honorable Hassan Yussuff.

Le président : Y a-t-il d'autres propositions? Puisqu'il n'y en a pas, la période des propositions est terminée.

Sénateur Yussuff, vous êtes élu vice-président du comité. Vous plaît-il d'occuper ce poste? Je veux m'en assurer. Honorables sénateurs, la motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Félicitations. Notre deuxième vice-président sera un membre du Groupe progressiste du Sénat. Y a-t-il des propositions?

Le sénateur Cuzner : Je propose le sénateur Duncan Wilson.

Le président : Merci, sénateur Cuzner. Y a-t-il d'autres propositions? C'est le dernier appel.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. Congratulations, Senator Wilson.

Now we have the election of our third deputy chair, from the Canadian Senators Group. Do we have any nominations?

Senator Patterson: I would like to nominate Senator Gignac.

The Chair: Senator Gignac has been nominated. Do we have any other nominations? This is the final call.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Congratulations, Senator Gignac. Welcome aboard.

Senator Gignac: Thank you.

The Chair: Honourable senators, I move:

That, in the unavoidable absence of the chair, the deputy chair representing the recognized party or recognized parliamentary group with the largest representation in the Senate shall preside over meetings of the Special Committee, followed, in descending order of representation, by the other deputy chairs.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

As members know, pursuant to the motion adopted by the Senate on October 6, 2026, the Subcommittee on Agenda and Procedure is composed of the chair, the three deputy chairs and a member of the Government Representative's Office, as a non-voting member, even if that senator is not a member of the committee.

I understand that Senator Pat Duncan was identified as a non-voting member on steering.

Do I have a mover for motion 5 regarding the Subcommittee on Agenda and Procedure?

Senator Yussuff: So moved.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée. Félicitations, sénateur Wilson.

Nous allons maintenant procéder à l'élection de notre troisième vice-président, du Groupe des sénateurs canadiens. Y a-t-il des propositions?

La sénatrice Patterson : J'aimerais proposer le sénateur Gignac.

Le président : Le sénateur Gignac est proposé pour ce poste. Y a-t-il d'autres propositions? C'est le dernier appel.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Félicitations, sénateur Gignac. Bienvenue à bord.

Le sénateur Gignac : Merci.

Le président : Honorables sénateurs, je propose :

Que, en l'absence forcée du président, le vice-président représentant le parti reconnu ou le groupe parlementaire reconnu comptant le plus grand nombre de membres au Sénat préside les réunions du comité spécial, suivi, par ordre décroissant de représentation, des autres vice-présidents.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Comme les membres le savent, conformément à la motion adoptée par le Sénat le 6 octobre 2026, le Sous-comité du programme et de la procédure est composé du président, des trois vice-présidents et d'un membre du bureau du représentant du gouvernement, à titre de membre sans droit de vote, même si ce sénateur n'est pas membre du comité.

Je crois comprendre que la sénatrice Pat Duncan a été désignée comme membre sans droit de vote du comité directeur.

Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 5 concernant le Sous-comité du programme et de la procédure?

Le sénateur Yussuff : Je la propose.

The Chair: It was moved by Senator Yussuff:

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Do I have a mover for motion 6, which is to publish the committee's proceedings?

Senator Yussuff: So moved.

The Chair: Senator Yussuff moved:

That the committee publish its proceedings.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Do I have a mover for motion 7, relating to research staff?

Senator Yussuff: So moved.

The Chair: The Honourable Senator Yussuff moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

I would like to introduce the committee analyst, Nadia Faucher. Nadia, I think you may be familiar with most senators here.

Nadia Faucher, Analyst, Library of Parliament: I'm familiar with several, yes.

The Chair: Yes, okay.

Le président : Le sénateur Yussuff propose :

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter des témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 6, qui porte sur la publication des délibérations du comité?

Le sénateur Yussuff : Je la propose.

Le président : Le sénateur Yussuff propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 7, qui porte sur le personnel de recherche?

Le sénateur Yussuff : Je la propose.

Le président : L'honorable sénateur Yussuff propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et d'ébauches de rapports.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

J'aimerais vous présenter l'analyste du comité, Nadia Faucher. Madame Faucher, je pense que vous connaissez la plupart des sénateurs ici.

Nadia Faucher, analyste, Bibliothèque du Parlement : J'en connais plusieurs, oui.

Le président : Oui, d'accord.

Regarding the authority to commit funds and certify accounts, do I have a mover for motion 8?

Senator Yussuff: So moved.

The Chair: Senator Yussuff moved:

That, pursuant to section 6(1), Chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds to be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 7(1), Chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Do I have a mover for motion 9?

Senator Yussuff: So moved.

The Chair: The Honourable Senator Yussuff moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Do I have a mover for motion 10?

Senator Yussuff: So moved.

The Chair: The Honourable Senator Yussuff moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to: first, determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of

En ce qui concerne l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer, quelqu'un peut-il proposer la motion n° 8?

Le sénateur Yussuff : Je la propose.

Le président : Le sénateur Yussuff propose :

Que, conformément à l'article 6(1), chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président (à la présidente), au vice-président (à la vice-présidente) et au greffier (à la greffière) du comité;

Que, conformément à l'article 7(1), chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président (à la présidente), au vice-président (à la vice-présidente) et au greffier (à la greffière) du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, dans les cas relatifs aux services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président (à la présidente) et au vice-président (à la vice-présidente).

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 9?

Le sénateur Yussuff : Je la propose.

Le président : L'honorable sénateur Yussuff propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 10?

Le sénateur Yussuff : Je la propose.

Le président : L'honorable sénateur Yussuff propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à : 1), déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la

paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy published in the Journals of the Senate on Wednesday, June 3, 1998; and, second, consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or, (b), making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Regarding witness expenses, do I have a mover for motion 11?

Senator Yussuff: So moved.

The Chair: The Honourable Senator Yussuff moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable expenses related to the appearance of one witness per organization upon application, but that the chair be authorized to approve expenses of a second witness from the same organization should there be exceptional circumstances.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Do I have a mover for motion 12?

Senator Yussuff: So moved.

The Chair: The Honourable Senator Yussuff moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officers assigned to the committee in the development of communications plans and products where appropriate and to request the services of the Senate Communications, Broadcasting and Publications Directorate for the purposes of the promotion of their work; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its proceedings, at its discretion.

Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et 2), considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou, b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

En ce qui concerne les dépenses des témoins, quelqu'un peut-il proposer la motion n° 11?

Le sénateur Yussuff : Je la propose.

Le président : L'honorable sénateur Yussuff propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat régissant les frais engagés par des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables liées à la comparution d'un témoin par organisme qui en fait la demande, mais que la présidence soit autorisée à approuver le remboursement des dépenses d'un deuxième témoin du même organisme dans des circonstances exceptionnelles.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 12?

Le sénateur Yussuff : Je la propose.

Le président : L'honorable sénateur Yussuff propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger le travail des agents de communication affectés au comité pour l'élaboration de plans et de produits de communication, s'il y a lieu, et à demander les services de la Direction des communications, de la télédiffusion et des publications du Sénat pour promouvoir leur travail; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et à sa discrétion.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

The communications officer assigned to the committee, Nicolas Daoust, is here, just to put a face to the name for all the committee members. I'm not sure if I pronounced your last name properly, but we'll work on that.

Regarding staff in camera, do I have a mover for motion 13?

Senator Gignac: So moved.

The Chair: It was moved by the Honourable Senator Gignac:

That each committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings, unless otherwise agreed to by the committee.

Colleagues, this brings us to the final item before adjournment — other business.

Our regular meeting time will be on Mondays from 12 p.m. to 4 p.m. in Room C-128 in the Senate of Canada Building. Do honourable senators have any other business or questions related to this?

Seeing none, I would like to take a moment before we adjourn, if I could. In my other role as Chair of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, I do not like cutting off someone who is asking a question. I don't like cutting off witnesses who are answering a question. However, with as large a committee as we have and the work we have before us, we have very tight timelines here.

There will be a limited amount of time for questions and answers. I'm not going to stick to the clock for the first meeting or so. We'll see how things go. If things get out of hand, I'll have to circle the wagons and see what we can do because we have a lot of work to do.

But if there is an engagement with the witnesses, I ask all members to think of the other members here who are on the list for questions and to at least be as courteous as we can to get our work done.

At the same time, we bring witnesses in. Right now, if we go with 55-minute-slot meetings, we are looking at a little over two minutes to ask your questions and for the person's answers to complete. If we look at three 75-minute slots for our meetings, it gives you a few extra seconds but not a lot of time.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

L'agent de communication affecté au comité, Nicolas Daoust, est ici. Je le mentionne simplement pour que les membres du comité puissent mettre un visage sur un nom. Je ne sais pas si j'ai bien prononcé votre nom de famille, mais nous allons y travailler.

En ce qui concerne le personnel présent lors des réunions à huis clos, quelqu'un peut-il proposer la motion n° 13?

Le sénateur Gignac : Je la propose.

Le président : L'honorable sénateur Gignac propose :

Que chaque membre du comité soit autorisé à avoir un membre de son personnel présent aux réunions à huis clos, à moins que le comité en décide autrement.

Chers collègues, cela nous amène au dernier point avant de lever la séance, soit les autres affaires.

Notre réunion régulière aura lieu les lundis, de midi à 16 heures, dans la salle C-128 de l'édifice du Sénat du Canada. Les honorables sénateurs ont-ils d'autres questions à ce sujet?

Puisqu'il n'y en a pas, j'aimerais prendre un moment avant de lever la séance, si vous me le permettez. Dans mon autre rôle de président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, je n'aime pas interrompre un membre qui pose une question. Je n'aime pas interrompre les témoins qui répondent à une question. Cependant, compte tenu de la taille de notre comité et du travail qui nous attend, nous avons des délais très serrés.

Il y aura un temps limité pour les questions et les réponses. Je ne serai pas trop rigide lors des premières réunions. Nous verrons comment les choses vont se dérouler. S'il y a des dérapages, je devrai alors prendre des mesures pour remédier à la situation, car nous avons beaucoup de pain sur la planche.

Mais si un échange s'engage avec les témoins, je demande à tous les membres de penser aux autres membres sur la liste qui attendent pour poser des questions, et d'être aussi courtois que possible pour que nous puissions mener à bien nos travaux.

Cela dit, nous faisons venir des témoins. À l'heure actuelle, si nous tenons des réunions de 55 minutes, vous aurez un peu plus de deux minutes pour poser vos questions et entendre la réponse. Si nous prévoyons trois créneaux de 75 minutes pour nos réunions, cela vous donne quelques secondes supplémentaires, mais pas beaucoup plus de temps.

I ask for cooperation on that because, in my experience, sometimes when a senator is engaging with the witnesses, I like to see the end of that engagement before I have to move on. But, as I said, with the large committee we have and the time we have, I may be forced to stop you in your tracks sometimes. That's something I never want to do, but, if we have to do it, I want to give a fair warning to everybody.

I ask for your cooperation and to think of the other senators around the table to give them time too — and to think of our witnesses especially, who take the time to come before our committee, so that they have the opportunity to state their case.

This is a very important bill. It's going to receive a lot of interest from many groups and organizations and from us as senators.

As I say, it is a spirit of cooperation that we'll start with, and you will receive it from the chair. If I have to use the authority vested in me by King Charles, I'll do so. That's it.

That brings us to the end of our meeting. I would like to thank you for your participation today. I look forward to a productive study.

(The committee adjourned.)

Je demande votre collaboration à ce sujet, car, d'après mon expérience, il arrive qu'un sénateur échange avec un témoin, et j'aime attendre la fin de l'échange avant de continuer. Mais, comme je l'ai dit, compte tenu de la taille du comité et du temps dont nous disposons, il se peut que je sois contraint de vous interrompre. Même si je n'aime pas le faire, je tiens à prévenir tout le monde que ce pourrait être nécessaire.

Je vous demande votre collaboration et de penser aux autres sénateurs autour de la table qui attendent leur tour, et de penser surtout à nos témoins, qui prennent le temps de venir témoigner devant notre comité, afin qu'ils aient la possibilité d'exposer leur point de vue.

C'est un projet de loi très important. Il va susciter un vif intérêt de la part de nombreux groupes et organisations, ainsi que de notre part en tant que sénateurs.

Nous entamons notre travail dans un esprit de collaboration, et c'est ce que vous aurez de la part du président. Si je dois faire usage des pouvoirs qui m'ont été conférés par le roi Charles, je vais le faire. Voilà.

Cela nous amène à la fin de notre réunion. Je tiens à vous remercier de votre participation aujourd'hui. Nous aurons, je l'espère, une étude productive.

(La séance est levée.)
